



**COMMUNE D'ARÇAY**

**Département  
de la Vienne**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du Jeudi 7 Janvier 2021**  
**A 20h**

## **PROCES VERBAL**

En l'an deux mil vingt et un, le jeudi sept janvier à vingt heures, le Conseil Municipal d'Arçay (Vienne), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Mr NOE Alain.

Date de convocation du conseil municipal : 24 Décembre 2020

Présents : Mme et Mrs : NOE Alain le Maire, Mme PIOLET Isabelle, BOULINEAU Fabrice, Adjoints au Maire, ALLETRU Xavier, AMIRAULT Marion, BENETEAU Valentin, LALANDE Patricia, PETROW Delphine, PIMBERT Stéphanie, SAMSON Jean-Marie, Conseillers Municipaux.

Absents excusés : Mr PROUX Emmanuel

Absents : Néant

Pouvoirs : Néant

Avant l'ouverture de la séance, le Maire demande de délibérer afin de valider le lieu de réunion temporaire Salle des Fêtes.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal valide le lieu de réunion temporaire par 10 voix pour et 0 voix contre et 0 abstention.

La séance est ouverte sous la présidence de Mr Alain NOE, le Maire en présence de Mr BRUNO BELIN, Sénateur, Mme MARIE-JEANNE BELLAMY, Conseillère Départementale, Mme Sonia SOURICE, Collaboratrice parlementaire du Sénateur Bruno BELIN.  
Il constate que le quorum est atteint.

Mme PETROW Delphine est désigné secrétaire de séance assisté de Mr BOULINEAU Fabrice

### **1 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 27 NOVEMBRE 2020**

Monsieur le Maire demande aux Conseillers Municipaux s'ils ont des remarques particulières à formuler sur le compte-rendu du 27 Novembre 2020 :

- Aucune observation

**Le Conseil Municipal approuve le compte-rendu du 27 Novembre 2020 à :**

- 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

## 2 – PROJETS ETANG

Monsieur le Maire propose d'étudier les projets concernant l'étang communal d'Arçay.

- Carte annuelle 50 €, puis 5 € pour les hors communes et gratuit pour les enfants de - 12 ans
- Week-end de l'ouverture le 3 Avril 2021 = 8 €
- Lâché de truite le 24 Avril 2021 = 8 € et 4 € pour les enfants de - de 12 ans

### Nomination du régisseur et du suppléant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, vote le régisseur : Mr BENETEAU Valentin et suppléant : Mr SAMSON Jean-Marie à :

-10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

## 3 – ORIENTATIONS BUDGETAIRES

Monsieur le Maire propose aux membres du Conseil Municipal d'établir une liste des projets d'investissements pour 2021.

PROJETS D'INVESTISSEMENTS	DESCRIPTIF DES TRAVAUX
Etang	Création d'un parcours de santé + plantation des arbres Prévision : 6 000 €
Façade Mairie	Restauration et aménagement Prévision : 50 000 € - Voir Activ patrimoine
Façade Eglise	Restauration et aménagement Prévision : 20 000 €
WC Publics	Mise aux normes Prévision : 20 000 €
Voirie	Prévision : 50 000 €
Cimetière	Prévision : 10 000 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, vote le devis de l'entreprise GOURMAUD pour la création d'un parcours de santé à :

- 10 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

#### **4 – INSTALLATION D'UN DISTRIBUTEUR A PIZZA**

Monsieur le Maire propose d'installer un distributeur à pizza.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, vote l'installation d'un distributeur à pizza à :

- 9 voix pour, 1 voix contre et 0 abstention

Emplacement et électricité offerts

**Séance levée à 22 heures 25 minutes**

Arcay, le 15 Janvier 2021

Mr Alain NOE, MAIRE